

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 22

Artikel: Après la noce
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 31 mai 1919. — Les bouèbes du Casino (Jean-François Pesson). — A la mémoire d'Ernest Failloubaz. — A vol d'oiseau (R. Molles). — Règlement pour la cave (V. P.). — Onna Pernetta à l'affront (J. à St-Jean). — Aux pieds de l'humanité. — Question (J. P.). — Place aux gosses. — On par de sorte de retzo. — Feuilleton : La maison du Chat-qui-pelote (Honoré de Balzac). — Boutades.

LES BOUÈBES DU CASINO

L'Outze du Planard, 26 mai.

UN concours de bébés ! Il n'y a que la ville pour avoir des idées pareilles. — « Eh ! bien, on veut aller voir ça », qu'a dit la bourgeoise. Alors, que voulez-vous, il a bien fallu atteler la Grise et s'emmoder contre Lausanne. On n'a d'ailleurs perdu ni son temps ni son argent, car on a fait d'une pierre deux coups, en portant à un restaurateur un boute-fas et quelques douzaines d'œufs. Ça nous a payé notre voyage plus de vingt fois.

Quand on arriva, le concours n'avait pas encore commencé. On alla admirer, en attendant, les deux grottes de Montbenon : celle où l'on a mis des cygnes et des canards pour l'agrément de MM. les juges fédéraux, et celle où se tiennent Guillaume Tell, son fils, les gens d'Altorf et Gessler, monté sur un percheron à jambes d'éléphant. Quelles rudes bêtes ils se payaient en ce temps-là !

Mais le monde entrait maintenant au Casino. Des mamans et des poussettes. En un rien de temps, les salles se sont trouvées remplies. Il y en avait une où l'on trouvait des rafraîchissements et des pâtisseries, et une autre, très grande, où le jury, perché sur une estrade, fonctionnait déjà. Si grande était la cougne qu'on n'a pas pu pousser jusque là. Sur quoi les jurés basaient-ils leur jugement ? Si c'est sur la seule bonne mine, ils auront dû être diantrement embarrassés, car tous ces poupons dodus et joufflus ne parlaient guère de restrictions alimentaires. Mais je pense bien qu'ils les faisaient passer à la balance, pour savoir s'ils avaient des chances de devenir des personnages de poids. Ils auront peut-être noté aussi la force des poumons et des cordes vocales. En cela, leur tâche était aisée. Avez-vous déjà entendu les coqs du Planard, à la fine pointe du jour ? Quand l'un se met à chanter, un autre lui répond, puis un troisième, un quatrième, un cinquième, et ainsi de suite jusqu'aux limites de la commune et au-delà, et le premier n'attend pas pour recommencer que le deuxième ait fini ? Ici, c'était un concert semblable, à cela près que ces bouèbes piaillaient plus longtemps. Je comprends à présent qu'il y ait à la ville tant de graine d'avocats, de professeurs, d'orateurs, de ministres, de harangueurs de meetings ; tant de graine aussi de cantatrices et de batoilles, ceci dit sans penser à mal.

Malgré leurs pioulées et leurs siclées, ces petits faisaient plaisir à voir, et l'on comprend que leurs mères en fussent fières. Mais pourquoi ne les avoir pas montrés, sinon dans des logettes à lapins, du moins dans des tintébins ou encore

sur les genoux des mamans, qu'on aurait fait asseoir en lignée autour de la salle ! Et puis, on aurait dû les mettre — les enfants, cela s'entend — dans l'état de ces danseuses peintes aux parois et qui n'ont pour tout vêtement que leurs charmes et ce qu'il leur reste d'innocence. Entre parenthèses, ma femme trouvait que je reluquais un peu trop ces « créatures » et me disait : « Qu'ont-elles de plus que nous autres ? »

Dans la salle au buffet, des mamans, après avoir défilé devant le jury, prenaient un verre de sirop ou une tasse de thé, sur la peur, tandis que d'autres faisaient avaler un dernier bonbon à leurs bébés, afin qu'ils affrontent le concours en aussi bonne forme que possible.

La presse a publié les noms des lauréats. C'est bien de l'honneur qu'elle leur fait, puisqu'ils ne se sont donné que la peine de naître. En toute justice, les mères des plus beaux poupons auraient dû recevoir un prix. C'est l'avis de ma femme. Le mien est que les pères méritaient au moins un accessit.

On est rentré à l'Outze un peu plus tard qu'on aurait voulu. En descendant du char à banes, ma femme, qui, au départ, m'avait paru être aussi soucieuse que curieuse, m'a dit avec un accent de profonde joie : « J'ai vu ce que je voulais voir : ces petits de la ville ne sont pas plus beaux que ne l'étaient les nôtres à leur âge ! »

Jean-François PESSON.

Il ne s'était pas trompé ! — Un quidam se présente dans le bureau d'un avocat en se tenant la joue comme s'il souffrait d'une violente rage de dents.

L'avocat. — Mais mon ami, vous vous trompez, le dentiste demeure à côté.

Le client. — Mais non, c'est bien un avocat que je cherche. Ma femme vient de me donner une gifle. Alors, vous comprenez, c'est pour le divorce !

A LA MÉMOIRE D'ERNEST FAILLOUBAZ

On nous écrit :

Le *Conteur*, en bon Vaudois qu'il est, doit un mot de souvenir à Ernest Failloubaz, le premier Vaudois qui eut l'initiative et le courage de tenter une ascension en aéroplane. Il y a donc des Vaudois qui savent faire et font quelque chose, au lieu de se borner à une bête et stupide admiration de ce qui se passe à l'étranger. Nous leur devons de la reconnaissance et non des critiques. Il faut faire quelquefois mentir la maxime : « Nul n'est prophète dans son pays ».

« Une feuille éphémère, l'*Echo sportif*, publiait ces lignes lors des fêtes d'aviation de 1911 :

« Failloubaz représente notre petit coin de terre dans le mouvement général de l'aviation. « Il fait peu de bruit, pas de grandes prouesses, « pas de ces témérités qui coûtent inutilement la « vie. Entre les aviateurs qui veulent du premier coup voler au bout du monde, sur des « engins qu'on sait encore imparfaits, et ceux « qui y vont avec prudence, à la vaudoise, « comme Failloubaz, nos préférences vont à

« ces derniers. Il font vraiment un travail utile. « Et dans ces conditions modestes, le danger « n'est-il pas déjà assez grand ? Ceux qui l'affrontent sont encore des courageux parmi les « courageux ; car, une fois monté sur cette « frêle machine, aucun d'eux ne peut dire comment il en redescendra.

« Grâce à Failloubaz, le canton de Vaud aura « eu sa part dans la création de l'aviation, « cette chose nouvelle et dont nous pouvons « déjà entrevoir le rôle immense dans le mystère de l'avenir. » — D.

Après la noce. — Eh bien, mon vieux, es-tu heureux en ménage ?

Tartempion (*sans enthousiasme*). — Mais oui : l'homme se fait à tout !

A VOL D'OISEAU

L'AVENIR n'est à personne », a dit Victor Hugo. Mais il y a si longtemps de cela qu'il est permis à plus d'un aviateur de n'être pas d'accord avec lui, précisément sur ce point-là. A qui la faute ?

D'une entente commune, les journaux n'ont-ils pas portés nos « as » aux nues, leur adjoignant d'un geste « rédactionnaire », auguste autant que généreux, au royaume des airs le royaume, autrement plus difficile à « gouverner » de l'avenir.

Il n'est pas jusqu'aux poètes, les bons et les médiocres, pêle-mêle, qui n'aient songé aux aviateurs pour les immortaliser ; fait excusable, puisqu'ils sont après tout un peu aviateurs, eux aussi, et en relations constantes avec les nuages.

Done, jamais l'avenir n'a souri à personne avec autant de grâce.

Moi, qui viens après tout le monde, je surenchéris : « Que l'avenir leur sourie, car d'eux dépendra notre bonheur et celui du pays. »

Je m'explique, et vous avouerez que mon explication en vaut bien une autre. L'aviateur est, par définition, le « cornac » de ce monstre ailé qui va dans les nuages ; or, à voler sans cesse, on finit par ne plus savoir juger de tout... qu'à vol d'oiseau. Et c'est là le miracle. Songez, en effet, combien cette nouvelle attitude de l'espèce humaine sera féconde en conséquences heureuses. Lorsque, pour vous, comme pour moi, l'aéroplane n'aura plus de secrets, nos idées seront aussi élevées au-dessus de la terre que le sont actuellement les nuages, les merveilleux nuages dont nous serons les hôtes de chaque instant. Au diable ! les mesquineries quotidiennes, la politique, le « fossé » (puisque nous pourrions désormais nous assurer qu'il n'a jamais existé que dans certaines imaginations fébriles), l'éternelle chanson des pleins-pouvoirs et tant d'autres « Leitmotiv ». Au-dessus de la mêlée, il ne restera dans notre esprit, soudainement apaisé, que l'inoubliable panorama de notre pays, avec ses fleuves étincelants, ses pics d'albâtre, ses forêts, ses campagnes florissantes, ses villes prospères et, surtout, ce petit coin de terre à nous, bien à nous, où